

Comité Technique ministériel du 19 juillet 2012 : déclaration liminaire

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

La Fédération SUD éducation est présente dans la **concertation sur la refondation de l'École** lancée ce 5 juillet 2012. Cette concertation a pour objectif de préparer la loi d'orientation et de programmation scolaire.

Le processus de fabrication d'une telle loi paraît plus ouvert que sous le gouvernement précédent, mais le nombre de thèmes à aborder dans un temps aussi court avec autant de partenaires nous fait craindre qu'en réalité beaucoup d'axes directeurs semblent déjà décidés, par exemples la **territorialisation** de l'orientation, le **socle** commun, le **lycée des métiers**, la déconcentration, la décentralisation et les **GIP**. Aucune remise en cause du **fichage** des élèves, aucune hésitation à encourager la **traçabilité** du parcours scolaire d'un-e enfant qui n'est plus un être humain en devenir mais une ressource humaine assignée à la transparence et à la **formation tout au long de la vie**. Loin d'être un droit, une liberté, celle-ci se construit comme un parcours du combattant individualisé et objectivé. Rien de novateur et rien d'émancipateur dans cette assignation, seul-e-s "les héritiers" et héritières pourront y échapper comme toujours.

A ce propos, SUD Éducation apporte son soutien **aux désobéisseurs et désobéisseuses** que vous recevrez dans vos services ce mois-ci. Leur résistance est éthique et déontologique, à ce titre nécessaire.

Ce n'est pas l'école qui crée le chômage des jeunes. Dire aujourd'hui que trop de jeunes sortent sans qualification et sont exclu-e-s du système scolaire c'est adopter la langue de bois. Aujourd'hui moins qu'hier des jeunes quittent l'école sans qualification. Mais aujourd'hui plus qu'hier, il n'y a pas de place pour eux sur le "marché du travail".

Ce ne sont pas des jeunes "exclu-e-s du système éducatif", ce sont **des jeunes chômeurs et chômeuses** et on ne veut pas le dire. La refondation de l'école ne doit pas se faire sur les seuls objectifs de **l'employabilité** des élèves, car cette employabilité ne crée pas l'emploi et faire comme si, c'est générer toujours plus d'anxiété pour les élèves, leur famille et leurs professeur-e-s.

Pour SUD éducation enfin, pas de refondation sans le retour des **80 000 postes supprimés** par le gouvernement précédent. Or le gouvernement actuel projette d'en recréer 60 000 sur 5 ans. Pour SUD éducation, il ne peut s'agir de postes précaires mais d'emplois **statutaires**, il faut donc plus de postes aux concours et la **titularisation** des précaires. Nous accueillons donc avec satisfaction les décrets sur l'accès à l'emploi statutaires pour les contractuel-le-s. Il nous semble néanmoins que leur champ pourrait être encore élargi et attendons les suites et le bilan. Enfin les 60 000 postes ne peuvent provenir d'un transfert de d'autres secteurs de la fonction publique. Les attentes de nos collègues, les besoins des élèves, en particulier des plus fragiles, sont immenses.

L'École de la réussite, c'est une école qui se soucie moins de normer et de hiérarchiser à coup d'évaluations que d'offrir la variété, la diversité dans une égale dignité et sécurité pour chacun et chacune. Pour les élèves, l'accès à des formations diplômantes, à des **diplômes nationaux** et reconnus par les conventions collectives. Pour les personnels un emploi statutaire pour toutes et tous, **et à travail égal salaire égal**.

Je vous remercie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Stéphanie Parquet-Gogos, élue fédérale